

BRUGGE X

G.P.P./4/340



# NOS VICINAUX



# REMISE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES

## groupe du Brabant

Le 19 avril 1980, en la salle des fêtes de la rue Eloy à Anderlecht, les distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et les décorations civiques pour 35 ou 25 années de service furent remises par M. Peerts, ingénieur en chef - chef de groupe, au personnel méritant du Groupe du Brabant. Un bon orchestre créa une bien agréable ambiance de fête.

### ORDRES NATIONAUX

#### Officier

#### Ordre de la Couronne

M. Olbrechts I., inspecteur du mouvement.

#### Chevalier

#### Ordre de la Couronne

MM.  
Leemans A., contremaître de 1ère cl.  
Mertens P., chef de service de 2e cl.  
Desmet R., chef de service de 2e cl.  
Van Rossem A., chef de mouvement de 1ère cl.  
Collaer D., chef de service de 1ère cl.

#### Ordre de Leopold II

MM.  
Guldix G., chef de mouvement de 2e cl.  
De Backer F., rédacteur.

#### Palmes d'or

#### Ordre de la Couronne

MM.  
Vermosen J., premier contrôleur.  
Crab J.-B., premier commis.  
De Leener J.B., commis d'exploitation.  
Leclercq A., premier contrôleur.

#### Palmes d'argent

#### Ordre de la Couronne

MM.  
Puttemans J., 1er ouvrier qualifié.  
Notaerts K., ouvrier qualifié.  
Deneef R., 1er ouvrier qualifié.  
Neukermans F., 1er ouvrier qualifié.  
Ricour P., ouvrier qualifié.

#### Médaille d'or

#### Ordre de la Couronne

MM.  
Bollaerts J., cond.-receveur AB.  
Bruyninckx P., cond.-receveur AB.  
Coosemans P., cond.-receveur AB.  
Lisson H., cond.-receveur AB.  
Roobaert J., cond.-receveur AB.  
Tiels A., cond.-receveur AB.  
Van Der Elst J., cond.-receveur AB.  
De Smedt E., cond.-receveur él.  
Junius K., cond.-receveur él.  
Pauwels P., cond.-receveur él.  
Van Damme J., cond.-receveur él.  
De Bot P., conducteur.

Appelmans A., receveur.  
Sambre A., cond.-receveur AB.  
Cautaerts D., receveur.  
Van Impe J., conducteur d'auto.  
De Greef Th., cond.-receveur AB.  
Drappier M., cond.-receveur AB.  
De Dacker R., ouvrier spécialisé.  
Debecker A., cond.-receveur AB.  
Degroof F., cond.-receveur AB.  
Verstraeten K., cond.-receveur AB.  
Bernar J., cond.-receveur AB.  
Puttaert J., ouvrier spécialisé.

### DECORATIONS CIVIQUES

#### 35 années de service

#### Croix civique de 1ère classe

MM.  
Rombout E., chef de service de 2e cl.  
De Weer J., chef d'atelier de 1ère cl.

#### Croix civique de 2e classe

MM.  
Delnoy P., commis d'exploitation.  
De Leener J.-B., commis d'exploitation.

#### Médaille civique de 1ère classe

MM.  
Beeckmans J., cond.-receveur AB.  
Bollen E., cond.-receveur AB.  
Collaer D., receveur.  
Croes B., cond.-receveur AB.  
De Tobel Th., ouvrier qualifié.

Le 21 avril 1980, M. Storme, Président du Conseil d'Administration de la So-

ciété, assisté de M. Vervaeke, ingénieur principal-chef de groupe, ont procédé

à la remise des distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et des



Dubois A., cond.-receveur AB.  
 Koklenberg M., brigadier.  
 Lemmens M., ouvrier qualifié.  
 Nackaerts J., ouvrier qualifié.  
 Peetermans R., ouvrier d'élite.  
 Segers J., ouvrier qualifié.  
 Van Den Branden J., ouvrier d'élite.  
 Van De Velde C., 1er ouvrier qualifié.  
 Vercammen J., conducteur électrique.  
 Dewever L., cond.-receveur AB.  
 Christens G., receveur.  
 Clonen G., ouvrier d'élite.  
 Coeck J., cond.-receveur AB.  
 De Gieter J., 1er ouvrier qualifié.  
 De Mey C., ouvrier d'élite.  
 De Muylder F., cond.-receveur AB.  
 De Roy G., brigadier.

Jordens J., cond.-receveur AB.  
 Malderie G., 1er ouvrier qualifié.  
 Marchal M., cond.-receveur AB.  
 Mees F., cond.-receveur AB.  
 Ringoet A., 1er ouvrier qualifié.  
 Schets J., ouvrier d'élite.  
 Staes P., cond.-receveur AB.  
 Plas G., brigadier.  
 Rousseaux M., 1er ouvrier qualifié.  
 Beeckmans M., 1er ouvrier d'élite.  
 Beeckmans P., cond.-receveur AB.  
 Bovijn J., 1er ouvrier qualifié.  
 De Bot L., 1er ouvrier d'élite.  
 Debecker F., cond.-receveur AB.  
 De Jonghe F., ouvrier d'élite.  
 De Smedt E., cond.-receveur él.



De Valck A., conducteur électrique.  
 Doms C., cond.-receveur AB.  
 Fontaine F., brigadier.  
 Jans A., ouvrier ordinaire.  
 Penninckx H., cond.-receveur AB.  
 Plettinck R., 1er ouvrier d'élite.  
 Puttaert J., ouvrier spécialisé.  
 Schoovaerts G., 1er ouvrier d'élite.  
 Smets J., ouvrier ordinaire.  
 Tielemans M., ouvrier d'élite.  
 Timmermans F., ouvrier d'élite.  
 Uytbroeck L., cond.-receveur AB.  
 Treutens F., ouvrier spécialisé.

Verreth A., cond.-receveur AB.  
 Mortier R., 1er ouvrier qualifié.

**25 années de service**  
**Médaille civique de 2e classe**

MM.  
 De Nil P., 1er ouvrier qualifié.  
 Verstricht R., 1er ouvrier qualifié.  
 Rathe K., cond.-receveur AB.  
 Rayez A., cond.-receveur AB.  
 Lebrun G., cond.-receveur AB.  
 Mary J., cond.-receveur AB.  
 Paquet J., cond.-receveur AB.

## groupe de la Flandre orientale

décorations civiques pour 35 ou 25 années de service. La cérémonie se déroula dans le réfectoire rénové de l'atelier de Destelbergen et fut agrémentée par une musique d'orgue très entraînante.

### ORDRES NATIONAUX

#### Officier

#### Ordre de Léopold II

M. Nachtergaele A., inspecteur du mouvement.

#### Palmes d'argent

#### Ordre de la Couronne

M. Coryn L., 1er ouvrier d'élite.

#### Médaille d'or

#### Ordre de la Couronne

MM.

Lauwers A., cond.-receveur AB.

Segers A., cond.-receveur AB.  
 Van Olmen O., cond.-receveur AB.

### DECORATIONS CIVIQUES

#### 35 années de service

#### Croix civique de 1ère classe

MM.  
 Bettens A., chef de mouvement de 1ère cl.  
 Beyaert L., chef de service de 2e cl.  
 Van De Casteel J., chef de service de 2e cl.  
 D'Hondt L., chef de service de 2e cl.  
 D'Haenens G., chef de service de 2e cl.  
 Persijn G., sous-chef de bureau.

#### Croix civique de 2e classe

M. Smet O., chef de mouvement de 2e cl.

#### Médaille civique de 1ère classe

MM.  
 Bolsens J., brigadier.  
 Decan L., ouvrier qualifié.  
 Ferket L., cond.-receveur AB.

Fosselle R., 1er ouvrier qualifié.  
 Geenens A., brigadier.  
 Roets M., ouvrier d'élite.  
 Scheire H., 1er ouvrier qualifié.  
 Soetaert A., ouvrier d'élite.  
 Van Hecke L., ouvrier d'élite.  
 Vankemmel R., ouvrier d'élite.  
 Vereecke V., ouvrier d'élite.  
 Verspecht H., cond.-receveur AB.  
 Mettepenningen T., cond.-receveur AB.  
 Baur R., ouvrier d'élite.  
 Erauw T., 1er ouvrier qualifié.  
 Van Pottelberghe J., ouvrier qualifié.  
 Marien W., 1er ouvrier qualifié.  
 Van Den Berghe A., ouvrier d'élite.  
 Ost A., ouvrier d'élite.  
 De Poorter G., cond.-receveur AB.  
 Hollebeke P., cond.-receveur AB.  
 Vandergucht M., ouvrier d'élite.

#### 25 années de service

#### Médaille civique de 1ère classe

Mlle. Myncke S., rédacteur.

#### Médaille civique de 2e classe

MM.  
 Willaert A., cond.-receveur AB.  
 Claeys A., cond.-receveur AB.  
 Windey R., cond.-receveur AB.



Le 30 avril 1980, M. Chabert, à l'époque Ministre des Communications, a inauguré, à l'ancien dépôt de tramways de la S.T.I.B., avenue de Tervuren, 364, à Woluwe-St-Pierre, l'exposition «150 ans de transport en commun urbain», en présence de nombreuses personnalités du monde des transports et de Mme Cécile Goor, ainsi que de M. Guy Cudell, respectivement Ministre de la Région bruxelloise (Président de l'exécutif) et Secrétaire d'Etat pour la Région bruxelloise.

Cette exposition est particulièrement instructive. Les nombreux véhicules exposés retracent non seulement l'évolution de la technique mais illustrent aussi l'évolution des mentalités

au cours des diverses époques évoquées.

Des vitrines avec des photos, des objets divers, des documents intéressants, ainsi qu'une salle de projection, permettent aux visiteurs de se rendre compte du chemin parcouru en matière de transports publics.

#### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

##### — Adresse du dépôt de la S.T.I.B.

Avenue de Tervuren, 364  
Woluwe-Saint-Pierre.

##### — Jours et heures d'ouverture.

Du 30 avril au 15 octobre 1980.  
Les mercredis de 14 h à 18 h.  
Les samedis, dimanches et jours fériés, de 10 h à 18 h.

## L'EXPOSITION «150 ANS DE TRANSPORT EN COMMUN URBAIN»

#### — Entrée

Adultes : 20 F.  
Enfants : 10 F.  
Groupes : 10 F.

#### — Excursions en vieux tramways entre Woluwe et Tervuren.

Adultes : 80 F.  
Enfants : 30 F.  
Dates : vendredi 15.8.80, dimanche 14.9.80.  
Départ toutes les vingt minutes, à partir de 14 h.  
Dernier départ de Woluwe : 18 h.  
Dernier départ de Tervuren : 18,20 h.

— La journée «Portes ouvertes» de la S.N.C.V. aura lieu le samedi 27 septembre 1980.

## TOURNOI DE FOOTBALL ENTRE EQUIPES VICINALES DU LIMBOURG

Les 10 et 11 mai 1980, un tournoi de football entre les équipes vicinales du Limbourg eut lieu à Maaseik.

Les matches se disputèrent très sportivement, sous un soleil radieux. C'est l'équipe du dépôt de Hasselt qui rem-

porta la palme. Les autres équipes se classèrent dans l'ordre ci-après : Lanaken, Tessenderlo, Maaseik, Tongres et Koersel.

Coup de chapeau pour les organisateurs du dépôt de Maaseik. La photo de l'équipe locale illustre notre article.



# DANGER ! c'est la rentrée des classes

Début septembre, les vacances scolaires prennent fin. La circulation, qui s'était un peu assoupie au cours des mois d'été, reprend de plus belle. Le nombre d'accidents va croissant.

Parmi les victimes de la circulation, les écoliers prennent une place prépondérante.



D'après des statistiques récentes, ce sont les écoliers piétons de 6 à 7 ans et les écoliers cyclistes de 12 à 16 ans qui sont les plus vulnérables. On note le plus grand nombre d'accidents les mercredis et les vendredis, sur le chemin de l'école. C'est aux carrefours que les écoliers rencontrent le plus de difficultés et courent de grands risques.

Conducteurs, faites attention au moment de la rentrée des classes : les écoliers n'ont pas encore pris le « pli » et les « nouveaux » ne se sont pas encore adaptés à leur nouvelle existence.

N'oubliez pas que les conducteurs doivent, d'après le Code de la Route, faire preuve d'une **prudence spéciale** à l'égard des enfants. La responsabilité des conducteurs est donc largement engagée en cas d'accident.

**CONDUCTEURS, LE SORT DE BEAUCOUP D'ECOLIERS EST ENTRE VOS MAINS, IL DEPEND DE VOTRE ATTENTION ET DE VOS REACTIONS.**



## CHAMPIONNAT CYCLISTE VICINAL D'ANVERS

Le championnat cycliste vicinal d'Anvers constitue la première course entrant en considération pour le championnat de Belgique 1980. Cette épreuve fut disputée le 29 juin à Tremelo et connut le résultat ci-après :

### Catégorie des moins de 35 ans (32 concurrents) :

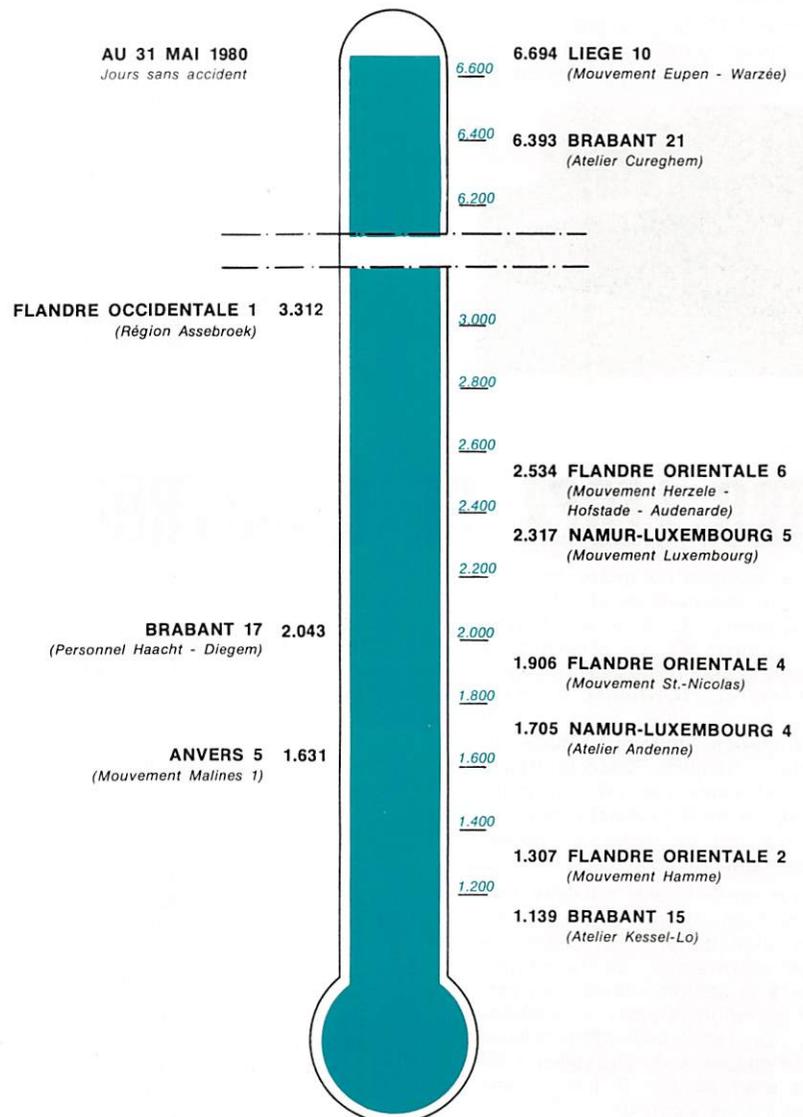
1) Bilaey (Bruges), 2) Rosseel (Furnes), 3) Helsmoortel (Os-

tende), 4) Van de Woestijne (Bassevelde), 5) Cools, qui devient champion, 6) Alaerts (Tielt), 7) Heyens (Grimbergen), 8) Bouchez (Eugies), 9) Moens (Hamme), 10) Colla (Arlon).

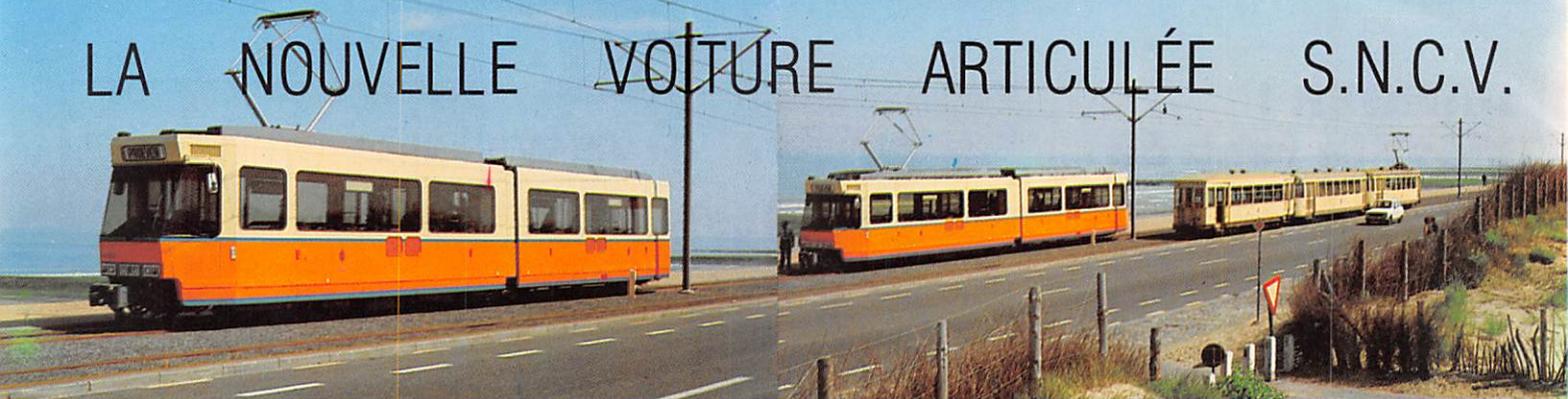
### Catégorie des plus de 35 ans (24 concurrents) :

1) Andries (Tielt), 2) Roels (Asse), 3) Sterckx (Adm. Cent.), 4) Van Maekelbergh (fermier), 5) Farazijn G. (Dixmude), 6) Huygens (Aarschot), qui devient champion, 7) Nijns (Oostmalle), 8) Meulemans (Tielt), 9) Van Herck (Tremelo), 10) Strouven (fermier).

## CONCOURS DE SECURITE INTER-GROUPES



# LA NOUVELLE VOITURE ARTICULÉE S.N.C.V.



Le premier prototype de motrice articulée vient d'arriver à Ostende et le deuxième est attendu pour être mis en service sur le site du métro léger de Charleroi.

Ces motrices présentent des caractéristiques qui les rapprochent de voitures de métro proprement dites. Elles sont destinées à circuler sur des réseaux dont les voies sont ou seront presque entièrement situées en site propre, ce qui est, pour ainsi dire, déjà le cas à la côte, et ce qui le sera, en grande partie, à Charleroi lorsque les travaux d'aménagement en cours seront terminés. Elles réaliseront des vitesses commerciales élevées et assureront une grande régularité de trafic. Leur gabarit et leurs possibilités, enfin, sont largement supérieures à ceux des trams classiques.

C'est le mardi 10 juin, au grand matin, vers 6 h, qu'un gros camion transporteur amena le prototype devant le

siège de la direction, chaussée de Nieupoort, 110, à Ostende.

En présence de nombreux responsables du Groupe des Flandres, le déchargement s'effectua, vers 8 h. Une rampe mobile avait été aménagée derrière le camion-transporteur et c'est, sans incidents qu'un camion rail-route de la Société tractionna la nouvelle voiture sur la voie vicinale.

Les premiers essais avec la nouvelle voiture débutèrent le même jour encore, dans le dépôt attenant au siège de la direction. Le lendemain, le 11 juin, les essais commencèrent sur une des voies de la section Mariakerke - Middelkerke, spécialement réservée à cet effet. Cette section convient très bien aux essais, car elle est située en ligne droite, sur 5 km, le long d'une digue très large, où un maximum de sécurité peut être garanti.

Le succès que le nouveau tram connaît auprès des passants et des touristes est énorme. Déjà, lors de son débarquement, et malgré l'heure matinale, des voitures ralentissaient et les cyclistes ainsi que les piétons s'arrêtaient pour le contempler d'un air admiratif et incrédule. Entre Mariakerke et Middelkerke, il fit sensation tous les jours. Son apparition suscitait partout l'étonnement d'abord, l'admiration ensuite et, dans beaucoup de cas, des signes de tête et de main approbateurs. Les nouveaux trams constitueront, sans

aucun doute, non seulement un moyen de transport en commun ultra-moderne, mais aussi une attraction touristique supplémentaire de qualité, pour notre littoral. Ils contribueront de ce fait, pendant la saison, à promouvoir le commerce local et à favoriser l'emploi.

Peinte en orange, bleu et ivoire, d'une longueur totale de 22,880 m, munie de vitres latérales panoramiques en verre teinté et d'une cabine de pilotage entièrement vitrée, le prototype a réellement belle allure. Au point de vue esthétique de la forme extérieure, c'est certainement une réussite.

A l'avant et à l'arrière, se remarque le dispositif robuste pour l'accouplement de voitures supplémentaires. Ce dispositif est pourvu entre autres de deux boîtes de contact (72 contacts dans chaque boîte) pour la connexion de tous les signaux, commandes etc. L'accouplement se fait automatiquement, ce qui élimine les dangers d'accident. Trois voitures peuvent être accouplées entre elles pour former, éventuellement, des convois de grande capacité, aux heures de pointe.

La voiture comporte quatre portes doubles, d'un côté. L'utilisation de celles-ci est d'une conception entièrement nouvelle. En effet, ce sont les voyageurs eux-mêmes qui commanderont, par des boutons poussoirs,



## METRO LEGER DE CHARLEROI. Mise en service de la section «Station

Le premier tronçon du métro léger de Charleroi fut inauguré le 21 juin 1976 par M. Chabert, à l'époque Ministre des Communications, en présence de nombreuses personnalités de la région et du monde des transports. Il s'agissait d'une section allant de la gare du Sud à la station «Villette», située au-dessus de la Sambre. Passé la station «Villette», et avant d'arriver à la place de l'Ouest, un tracé provisoire reliait le premier tronçon de métro au réseau vicinal existant.

Le 30 juin dernier, une nouvelle section, d'une longueur de 1,316 km, a été mise en exploitation. Le métro est prolongé maintenant de la station «Villette» à la station «Piges», en passant par la station «Ouest». A la station «Piges», un raccordement provisoire jusqu'à la chaussée de Bruxelles a été aménagé pour assurer la liaison avec les autres lignes vicinales.

La nouvelle section de métro entre

«Villette» et «Piges» est établie en siège spécial, sur viaduc, sauf à la station «Ouest», située en souterrain, à proximité de l'important carrefour du «Viaduc», qui est souvent encombré par un trafic intense. Les retards que nos trams y accusaient, avec tous les désagréments qui en résultaient pour les voyageurs, appartiennent dorénavant au passé.

La station «Ouest» est une station très spacieuse qui impressionne d'abord par ses dimensions. Elle a plus de 65 m de long et plus de 15 m de large. On remarque ensuite sa décoration très attrayante, dominée par l'orange. Au plafond une structure tridimensionnelle peinte en jaune attire l'attention. Le long des parois, des panneaux aux couleurs chaudes brillent tandis que le sol est recouvert d'un tapis en caoutchouc brun. Escaliers, sièges pour voyageurs, panneaux avec les horaires, poubelles et cendriers, sont installés

sur un seul quai central très large, servant pour les 2 directions. Ce quai central a été adopté pour des raisons d'économie: gains de volume et de surface, un seul poste de perception, un seul accès simplifiant le contrôle des entrées et des sorties, correspondances plus faciles pour les voyageurs, qui embarquent et débarquent sur le même quai. A partir de la mezzanine, avec poste de préperception, les voyageurs disposent de couloirs d'accès adéquats vers la gare de la S.N.C.B. (Ouest), vers la rue de l'Ancre (Palais des expositions), vers la rue Turenne et l'Avenue de l'Europe, ainsi que vers l'Avenue des Alliés (le quartier du Viaduc). La traversée dangereuse du carrefour du Viaduc est ainsi entièrement éliminée.

La station «Piges», à proximité de la chaussée de Bruxelles, a également été aménagée avec beaucoup de soin. Située sur viaduc, la station peut être

aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du véhicule, l'ouverture de ces portes, après leur déverrouillage, par le conducteur, à partir du poste de conduite.

De cette façon, seules les portes vraiment utilisées seront ouvertes aux arrêts, ce qui réduira le nombre de courants d'air et de changements brusques de température. Le confort des usagers s'en ressentira.

Dès qu'on entre dans la voiture, on est saisi par le grand espace de l'intérieur, par la grande luminosité qui y règne et par les couleurs chatoyantes utilisées. A noter que la nouvelle motrice est plus large de 18 cm que les véhicules du type S qui roulent actuellement à la côte. Cela se voit immédiatement. Par ailleurs, la profondeur du véhicule, une vingtaine de mètres, ne manque pas de faire de l'effet. Les fenêtres panoramiques, d'autre part, offrent une grande visibilité. Quant aux couleurs, le crème et l'orange dominant et créent une atmosphère particulièrement chaude. A cela s'ajoute encore le fait que la cabine de pilotage et l'arrière du véhicule sont entièrement vitrés. Et, enfin, les sièges, ne dépassant pas les bords des fenêtres, laissent le champ libre pour une vision très étendue vers l'extérieur.

L'éclairage est assuré par deux rangées latérales de lampes fluorescentes commandées par une cellule photo-électrique.

Sur les 59 sièges, 51 sont disposés dans le sens de marche, ce qui sera surtout apprécié par la plupart des touristes. Les sièges sont plus larges que d'habitude et la place libre pour les genoux a été augmentée.

Il y a un poste de perception dans la cabine de pilotage, qui est entièrement isolée du public par un vitrage transparent, et un poste à l'arrière du véhicule, de sorte que différentes méthodes de perception pourront être adoptées, suivant les nécessités.

Derrière la cabine de pilotage et après l'articulation centrale se trouvent un écran mentionnant l'heure exacte et la dénomination du prochain arrêt, réalisé au moyen de 1.260 diodes lumineuses. Quatre boîtes à films latérales, deux à l'avant et deux à l'arrière, avec le plan de sectionnement de la ligne parcourue et la destination, sont disposées très visiblement dans le véhicule, permettant aux passagers de situer l'endroit où ils se trouvent. A noter aussi qu'une installation radiophonique permet au conducteur d'informer éventuellement le public.

La mise en marche et le démarrage du véhicule sont tellement progressifs, grâce à l'utilisation de hacheurs à thyristors, que l'on s'en aperçoit à peine. On atteint une vitesse élevée très rapidement, sans chocs et à-coups et pour ainsi dire sans bruit.

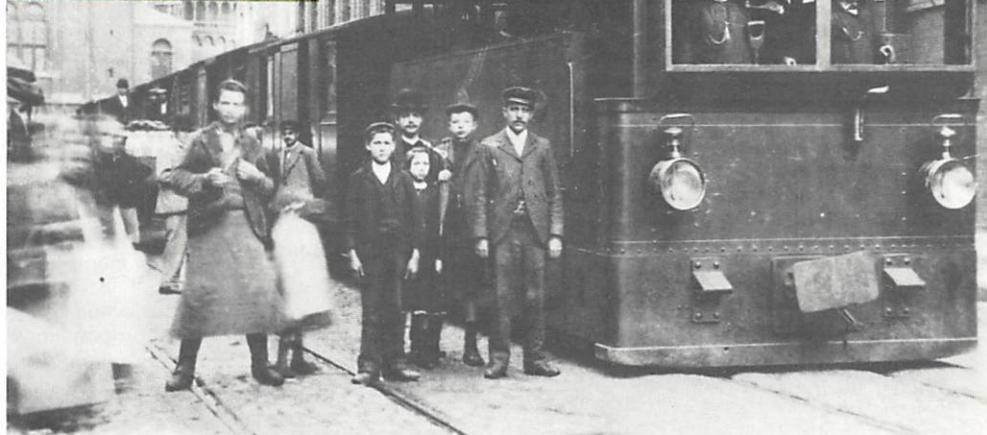
C'est une des surprises extrêmement

agréables éprouvées au cours des essais. La suspension aussi s'avère très efficace. Il est même possible d'écrire dans le véhicule sans la moindre difficulté.

Le freinage s'effectue dans des conditions similaires à celles du démarrage, à savoir si progressivement qu'on ne le sent presque pas. Les nouvelles voitures assureront donc non seulement un confort mais aussi une sécurité accrue.

Vraiment, voici du matériel ferroviaire d'une nouvelle génération. Il est à espérer que la livraison des nouvelles motrices, 50 pour le Littoral et 55 pour Charleroi, pourra être effectuée comme prévu à partir de 1981.

En ce qui concerne les caractéristiques techniques générales du nouveau matériel, nous renvoyons nos lecteurs à l'article qui y a été consacré dans notre numéro de septembre-octobre 1978 (n° 196).



## Villette - Station Piges»

atteinte facilement, par escalator, à partir de la chaussée. Il y a un quai central avec les mêmes commodités qu'à la station «Ouest». Le même recouvrement de sol et la même structure tridimensionnelle au plafond ont été adoptés. Un long cylindre (déjà appelé boa), de couleur brune, cachant le système d'éclairage, traverse cette structure. Les murs avec parois métalliques anti-bruit, peintes en brun, donnent à la station «Piges» une coloration très agréable.

Nul doute que la mise en service de la nouvelle section de métro, avec ses deux belles nouvelles stations, constituera une amélioration sensible de la régularité de nos services, ce qui sera largement apprécié par le public. Les premiers voyageurs qui l'empruntèrent le 30 juin ne le cachèrent d'ailleurs pas.



# PAGE FAMILIALE

## CONSERVER VOTRE POIDS IDEAL ?

Alors, n'absorbez pas plus de calories que vous n'en dépensez.

Dans nos numéros précédents nous avons donné des tableaux des valeurs caloriques des principaux aliments.

Cette fois, nous vous proposons 3 menus amaigrissants. Choisissez celui qui vous convient le mieux, en fonction de votre âge et de vos activités.

Voulez-vous maigrir ? Diminuez le nombre de calories en conservant une alimentation équilibrée, saine et variée.

Tout régime efficace est basé sur des restrictions alimentaires.

### I. Régime à 1200 calories

#### Matin

40 g de pain + 5 g de beurre ou 55 g de pain non beurré  
125 g de fromage blanc ou 25 g de fromage jeune ou 40 g de filet d'Anvers ou un œuf (dur ou mollet)  
150 ml de lait écrémé ou battu ou de yoghourt maigre

#### Midi

bouillon de légumes ou crudités  
100 g de viande maigre ou 150 g de poisson + 10 g de beurre de cuisson  
une salade ou ± 300 g de légumes  
100 g de pommes de terre ou 25 g de riz ou 30 g de pain  
100 g de fruits

#### 16 h

150 ml de lait écrémé ou battu  
1 fruit ou 1 biscotte

#### Soir

bouillon de légumes  
100 g de viande maigre ou 2 œufs ou 75 g de maigre de jambon ou 50 g de fromage  
300 g de légumes verts ou une salade  
50 g de pain ou 150 g de pommes de terre  
1 fruit  
150 ml de lait écrémé ou yoghourt

### II. Régime à 1600 calories

#### Matin

4 biscottes  
125 g de fromage blanc  
150 ml de lait écrémé

#### Midi

radis  
150 g de rognons sautés  
300 g de champignons  
10 g de beurre de cuisson  
150 g de purée de pommes de terre ou 45 g de pain  
1 orange

#### 16 h

2 biscottes + 5 g de beurre  
100 g de compote de pommes  
100 ml de lait écrémé

#### Soir

65 g de pain non beurré  
100 g de filet américain  
salade de tomates

#### Soirée

200 ml de lait entier

### III. Régime à 2200 calories

#### Matin

70 g de pain + 10 g de beurre  
100 g de fromage blanc ou 1 œuf ou 25 g de fromage ou 50 g de viande maigre ou 30 g de confiture  
150 ml de lait entier + 2 sucres ou 100 ml de jus de fruits

#### Midi

bouillon de légumes  
125 g de viande ou 175 g de poisson + 10 g de beurre  
300 g de légumes ou salade ou légumes verts  
250 g de pommes de terre ou 85 g de pain ou 60 g de riz  
200 g de fruits  
150 ml de vin sec ou 250 ml de bière de table

#### 16 h

150 ml de lait entier + 2 sucres

#### Soir

160 g de pain + 20 g de beurre  
100 g de viande maigre ou 2 œufs ou 50 g de fromage  
150 g de fruits  
café au lait + 2 sucres  
ou le même repas qu'à midi

Nous vous proposons d'établir vos propres menus, tout en tenant compte de vos besoins personnels.

Rappelons qu'il faut également éviter le sucre, donc choisir des aliments à faible teneur en glucides.

#### Teneur des légumes en glucides

##### moins de 5%

asperges - aubergines - bettes - betteraves - céleri (branches) - champignons - chicons - choux blancs et rouges - choucroute - concombres - cresson - endives - épinards - haricots verts - laitue - oseille - pissenlit - poireaux - pois (mange-tout) - poivrons - radis - rhubarbe - tomates

##### de 5 à 10%

carottes - céleri-rave - chou-rave - courgettes - fèves à couper - navets - oignons

##### plus de 15%

artichauts - fèves - pois verts - salsifis

#### Teneur des fruits en glucides

##### moins de 10%

fraise - citron - pêche - ananas frais - myrtilles - orange - mandarine - pamplemousse - mûre - cerise aigre - melon - groseille

##### de 10 à 15%

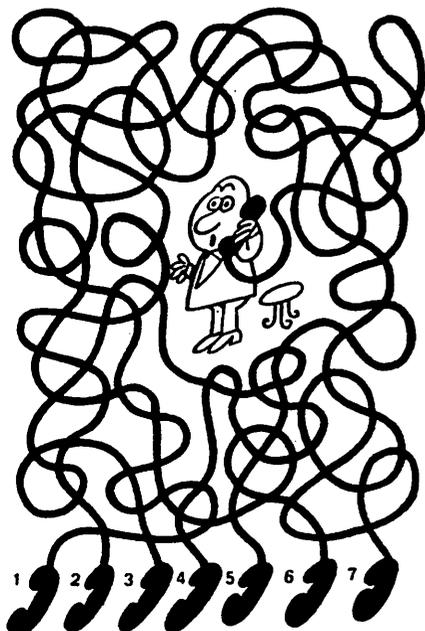
pomme - poire - prune - abricot - framboise - cerise douce

##### plus de 15%

raisin - banane - figue - noix - fruits secs.

I

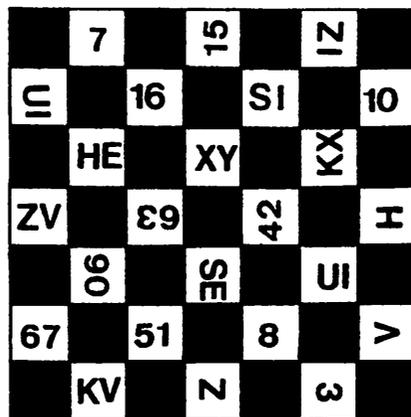
## LE COIN DES JEUNES



Quel téléphone choisissez-vous pour parler à ce monsieur ?

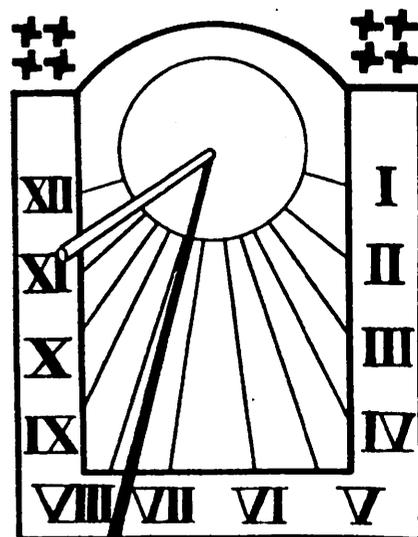
II

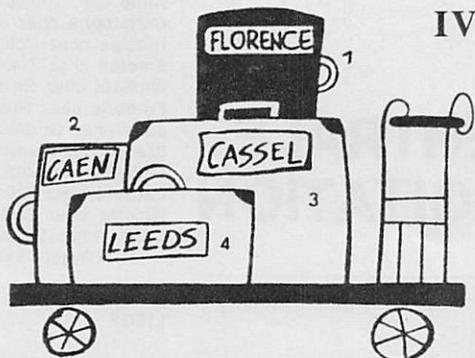
Trouvez les deux carrés blancs identiques



III

Trouvez l'erreur dans ce cadran solaire.





Quels pays ces valises ont-elles traversés ?

Vite, envoyez votre réponse à «Nos Vicinaux», 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles. Notez bien vos nom - prénoms - âge - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.

### Solution du mots croisés du n° 206

#### Horizontalement :

1) CANTON - ALE 2) HI - ORÉE - AV 3) ELAN - VIA 4) HAIES 5) SEUL 6) STE - LO 7) PLANT 8) UNE - PRAGUE 9) PIECE 10) INSU - SE - OS

#### Verticalement :

1) CHEFLIEU 2) AIL - NON 3) ANESSE 4) TON - TU - PU 5) OR - SE - PI 6) NETHE - PRES 7) AU - LACE 8) VILLAGE 9) LAIE - ONU 10) EVASE - TELS

#### SOLUTION :

A	Autriche	D	F	France	D
AL	Albanie	D	FL	Liechtenstein	D
AUS	Australie	G	GCA	Guatemala	D
BG	Bulgarie	D	GB	Grande Bretagne et	
BR	Brésil	D		Irlande du Nord	G
C	Cuba	D	GBM	Ile de Man	G
CDN	Canada	D	GBJ	Jersey	G
CH	Suisse	D	GBG	Guernsey	G
CO	Colombie	D	GBZ	Gibraltar	D
CS	Tchécoslovaquie	D	GR	Grèce	D
D	Allemagne (Rép. féd.)	D	H	Hongrie	D
DK	Danemark	D	I	Italie	D
DZ	Algérie	D	IND	Inde	G
E	Espagne	D	IL	Israël	D
EQ	Equateur	D	IR	Iran	D
ET	Egypte	D	IRQ	Irak	D
			IRL	Irlande	G

# IL FUME AUSSI...



Dans le cadre de la convention entre le Ministère de la Santé Publique et le Comité National de Coordination Anti-Tabac, ce dernier vient de s'attaquer au danger qu'est le tabagisme pour certains groupes de la population et notamment pour le public féminin.

Le tabac représente, en effet, un danger pendant la grossesse : la femme enceinte est très sensible aux effets néfastes de la nicotine et de l'oxyde de carbone. Ces toxiques passent dans la circulation fœtale d'où risque d'avortement, de mort néo-natale et de naissance prématurée. Ainsi donc la cigarette nuit non seulement à la santé de la mère mais aussi à celle de son enfant.

Face à cette situation, le Comité National de Coordination Anti-Tabac vient de lancer une affiche destinée au public féminin : «il fume aussi». Ce slogan ne s'adresse pas uniquement aux femmes enceintes mais aux autres également : aux mères de famille, aux institutrices, aux responsables de groupements féminins et aux jeunes filles de la nouvelle génération.

En effet, jadis, lorsqu'on croisait une femme qui fumait en rue, on en était étonné voire choqué. La cigarette était encore le monopole des hommes. A l'heure actuelle, tout a changé et cette situation ne choque plus personne. Est-ce là un signe de l'émancipation féminine ? En même temps, on constate également une augmentation des cancers et surtout des maladies cardio-artérielles chez la femme, et la cigarette n'est certes pas étrangère à cette triste constatation.

Signalons aussi que la Belgique se place au 4<sup>e</sup> rang des pays les plus grands consommateurs de tabac. Un record dont nous nous passerions volontiers lorsqu'on sait que *chaque cigarette raccourcit la vie de 7 minutes !* (20 cigarettes par jour raccourcissent la vie de 5 à 6 ans). Ce n'est pas un slogan destiné à vous effrayer mais c'est là le reflet d'une triste réalité.

Rappelons à cet égard que, selon une enquête américaine chez les hommes de 45 à 54 ans fumant plus de 15 cigarettes par jour, la mortalité coronarienne est trois fois plus élevée que chez les non-fumeurs. En Grande-Bretagne, environ 52.000 personnes meurent annuellement des suites de leur tabagisme et près de la moitié d'entre elles succombent de la maladie coronarienne. Il serait erroné de croire que cette relation directe cigarette-mortalité coronarienne est le privilège des pays anglosaxons car en Belgique, le pourcentage des maladies cardiovasculaires est aussi nettement plus élevé chez les fumeurs de cigarettes que chez les non-fumeurs.

Et pourtant, il est vrai qu'on n'est jamais seul à fumer : on fume avec ses rêves ; mais ces rêves-là ne sont pas sans danger !

(Ligue Belge de cardiologie)

## UN JOUR OU UN WEEK-END D'EVASION

**6 et 7 septembre ANVERS** Fêtes de la libération et des gildes (le 6 à 20 h, le 7 l'après-midi).

**6 et 7 septembre ST-NICOLAS** 33e compétition internationale pour aérostats.

**7 septembre TOURNAI** Grande Procession historique (à 15 h).

**13 et 14 septembre HEUSDENZOLDER** Course automobile : Coupes de l'Avenir (sur le circuit Terlamen) (10 h).

**13 au 28 septembre GAND** 35e Foire internationale.

**13 au 28 septembre LIEGE** Foire commerciale de l'Automne.

**14 septembre MALINES** Corso de fleurs et de légumes (à 14 h) ; à 15h30, jet folklorique de cloches.

**19 septembre au 5 octobre MONS** 39e Foire Commerciale Internationale du Hainaut.

**23 septembre au 23 novembre BRUXELLES** Au Palais des Beaux-Arts, dans le cadre «d'Europalia 80», exposition «Bruegel, une dynastie de peintres».

**27 septembre au 12 octobre WIEZE** «Wieze oktober-feesten» (fêtes de la bière) (pour la 25e fois) Cortège les 27, 28 sept, 5 et 10 octobre, à 12 h - Foire Commerciale - Foire aux attractions.

**Octobre LIEGE** Dans le cadre du Millénaire de la Principauté de Liège — Exposition «Métiers et Traditions artisanales de Wallonie du temps de la Principauté».

**Octobre - novembre DANS TOUT LE PAYS** Dans le cadre du 150e anniversaire de la Belgique : «Europalia».

**Octobre - novembre EN WALLONIE** Dans le cadre du 150e anniversaire de la Belgique, Festival «150» de Wallonie.

**Octobre - novembre EN FLANDRE** Dans le cadre du 150e anniversaire de la Belgique, «Festival 150» de Flandre.

**1er octobre au 30 novembre MONS** Exposition «Vincent Van Gogh et la Belgique».

**5 octobre NIVELLES** Tour Ste-Gertrude (procession folklorique) (à 6h45 : départ du tour, à 15 h : rentrée solennelle).

**26 octobre BEAUVOORDE (Furnes)** Fêtes de la St-Hubert (à 10 h).

**26 octobre DURBUY** Célébration de la St-Hubert (à 10 h).

**29 octobre THEUX** 112e anniversaire du combat des 600 Franchimontois - cortège aux flambeaux.

# NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES GROUPES D'EXPLOITATION



## RECRUTEMENT

### ADMINISTRATION CENTRALE

Vanden Auweele D., licencié.  
Verbessem R., licencié.

### ANVERS

Aerts J., cond.-rec. AB.  
Demuyne E., commis.  
Voet P., ouvrier qualifié.

### HAINAUT

Delmotte J., ouvrier.  
Fraikin M., ouvrier.  
Lecron P., ouvrier.  
Sap J., ouvrier.

### NAMUR-LUXEMBOURG

Talbot L., ouvrier entretien bâtiments.

### LIEGE

Czichosz J., mécanicien.  
Flamant J., électricien.  
Lamy C., manœuvre (atelier).

### BRABANT

Royemans M., cond.-rec. AB.

### LIMBOURG

Spaepen M., rédacteur.

### FLANDRE OCCIDENTALE

Vermote R., ouvrier.



## MUTATIONS

### ADMINISTRATION CENTRALE

Leonard M., sous-chef de bureau.

### BRABANT

De Sutter A., rédacteur.



## MARIAGES

### ADMINISTRATION CENTRALE

Sablon M. et Bogaerts L.

### ANVERS

Cox J. et De Rijck R.  
Peeters P. et De Schutter A.  
Ooms P. et Moonen C.  
Van Hoof R. et Bruynseels P.  
Teughels M. et Lauwers G.  
Versonnen M. et Van Aerschot M.  
De Haes M. et Van Uytsel A.  
Beersmans C. et Van de Voorde H.

### FLANDRE ORIENTALE

Troch L. et Van Huyck M.  
Drieghe L. et Taghon R.  
De Potter L. et Van Raemdonck M.  
Schelstraete B. et Schelstraete M.

### HAINAUT

Tournay S. et Alaimo S.  
Dupuis J.-P. et Dierick N.  
Nocent J. et Conne V.  
Remue M. et Pugenger L.  
Beugnies A. et Haussy C.  
Kellner G. et Brasseur B.  
Nys C. et Blocteur F.

### NAMUR-LUXEMBOURG

Dandoy J. et Voos F.  
Dazy C. et Gofflot C.  
Mathot F. et Tondelli M.-H.  
Prinsen G. et Taxhet B.  
Rasquin R. et Robeyns N.  
Simon J.-C. et Franssen L.  
Vincent R. et Istace F.

### LIEGE

Bollinne C. et Gits B.  
Houlmont D. et Lacasse L.  
Materne D. et Tossens C.

### BRABANT

Dierick P. et Vanden Hole C.-M.  
Goossens J.-P. et Jacobs E.  
Denayer A. et Schollaert M.  
Wauters L. et Suenens W.  
Mertens G. et Crabbe F.  
Verbruggen A. et Faket A.  
Verzieux A. et Lauwers C.  
Schelhof M. et Piquer C.  
Boets W. et De Vinck N.  
Van Schepdael M. et Ghijssels M.

### LIMBOURG

Achten J. et Vanoosterhout M.  
Vanvinckenroye M. et Michiels M.  
Lipkens R. et Verstraten M.-R.

### FLANDRE OCCIDENTALE

Proot A. et Zwaenepoel I.  
Vandenberghe M. et Dufoer M.  
Hesschentier G. et Feys A.  
Dugardin G. et Hubert C.  
Vanhercke E. et Lambert M.-T.  
Van Massenhove J.-P. et Allaert K.



## NAISSANCES

### ADMINISTRATION CENTRALE

Etienne chez Derycke F. (Blandain)  
Kevin chez Leruse C. (Esneux)  
Virginie chez Menten P. (Bruxelles)

### ANVERS

Cindy chez Jochems J. (Schoten)  
Tine chez Willems L. (Heist o/d Berg)  
Gunter chez Bluekens J. (Hoogstraten)  
Sabrina chez De Prins L. (Hoevenen)  
Jan chez Aerts M. (Aarschot)  
Kris chez De Jongh W. (Lille)  
Wannes chez Wouters W. (Schilde)

### FLANDRE ORIENTALE

Lucien chez Tubeecx F. (Bazel)  
Anneleen chez Verdonck G. (Gand)  
Silke chez Schauwers C. (Gijzegem)  
Sophie chez Saeys A. (Hamme)

### HAINAUT

Christophe chez Edmont F. (Jumet)  
Cédric chez Bilmont J.-P. (Mons)  
Valérie chez Moulard J.-P. (Gaurain - Ramecroix)  
Déborah chez Saucez M. (Nimy)  
Séverine chez Van Melkebeke J.-P. (Fontaine-l'Évêque)  
Sébastien chez Moenhout W. (Manage)  
Marie-Geneviève chez Algrain M. (Frameries)

Andy chez Matthys C. (Piéton)  
Geoffrey chez Lallart G. (Anderlues)  
Arnaud chez Hallot A. (Quaregnon)  
Steve chez Genard F. (Furnaux)  
Philippe chez Goossens R. (Thuillies)  
Olivier chez Ermanne S. (Fontaine-l'Évêque)

Christelle chez Culot S. (La Bouverie)

Nancy chez Madée J.-L. (Fontaine-l'Évêque)

Sandrine chez Delandais A. (Charleroi)

Gaëtan chez Dupont M. (Frameries)  
Marie-Laure chez Claes P. (Ransart)

Rudy chez Van Der Veken P. (Houdeng-Goegnies)

Jonathan chez Van Hachter S. (Gouy-lez-Piéton)

Sophie lez Labehaut C. (Froyennes)  
Priscilla chez Struys C. (Montignies-sur-Sambre)

Marjorie chez Matthys M. (La Louvière)

### NAMUR-LUXEMBOURG

Stephanie chez Van Aerschot Y. (Gembloux)

Anne chez Billiaux V. (Noirefontaine)  
Christophe chez Joyeux A. (Vedrin)  
Nicolas chez Colignon P. (Jambes)  
Emelda chez Tollé E. (Andenne)  
Michaël chez Bortolin M. (Andenne)  
Frederic chez Nussbaum L. (Héron)  
Julie chez Gridelet E. (Ohey)  
Stany chez Marquet A. (Ste.-Ode)  
Isabelle chez Arrotin H. (Arion)  
Laurent chez Gillen R. (Arion)  
Nicolas chez Bodard B. (Jambes)  
Céline chez Techeur J. (Waret-l'Évêque)

### LIEGE

Laurent chez Merenne C. (Beyne-Heusay)  
Valérie chez Verlaine J.-C. (Amay)  
Nancy chez Jacquemin J.-L. (Clavier)  
Geoffrey chez Bormans A. (Jeneffe)

### BRABANT

Geoffrey chez Vankerckhoven J. (Braine-l'Alleud)  
Hilde chez Anthoons L. (Sint-Pieters-Leeuw)  
Alexandre chez Verstappen J. (Bruxelles)  
Kathleen chez De Prins T. (Zemst)  
Sven chez Moyens C. (Termonde)  
Bram chez De Mesmaecker F. (Dilbeek)  
Veerle chez Spruyt L. (Grimbergen)  
Benny chez Beirens F. (Sint-Pieters-Leeuw)  
Marjorie et Audrey chez Demaury A. (Ganshoren)  
Els chez Vermarien J. (Louvain)  
Johnny chez Dewaele G. (Bruxelles)  
Stijn chez Baudewijns E. (Sint-Ulriks-Kapelle)  
Joëlle chez Byloos J.-P. (Bruxelles)  
Ronny chez Pauwels Y. (Boutersem)  
Maarten chez Holle E. (Kessel-Lo)

### LIMBOURG

Dirk chez Trippaers J.-P. (Genk)  
Ben chez Vandersmissen V. (Maaseik)  
Nico chez Cartenstadt R. (Diepenbeek)  
Karen chez Geutjens J. (Bocholt)  
Liesbeth chez Brouwers L. (Dilsen)  
Sandra chez Ubachs W. (Hasselt)  
Petra chez Gerarts H. (Maaseik)

### FLANDRE OCCIDENTALE

Bert chez Devrome F. (Courtrai)  
Mieke chez Vandersteene L. (Oostduinkerke)  
Liesbeth chez Van Parys P. (Bruges)  
Kris chez Brouckmeersch D. (Snaaskerke)



## RETRAITES

Années de service

### ADMINISTRATION CENTRALE

Mitschké R., rédacteur sélectionné 37

### ANVERS

Baetens A., cond.-rec. AB 38  
Bogaerts A., rédacteur 38  
Herrijgers L., chef école de conduite 33  
Peeters J., premier contrôleur 39

Rombouts F., ouvrier qualifié 38  
 Van Deun J., cond.-rec. AB 40  
 Cannaerts G., cond.-rec. AB 38  
 De Keyser P., cond.-rec. AB 38  
 Driesen M., 1er ouvrier d'élite 39  
 Gijles A., ouvrier qualifié 35  
 Henrard L., 1er ouvrier qualifié 39  
 Koolen B., 1er ouvrier d'élite 35  
 Simons J., cond.-rec. AB 28  
 Sneyers J.-B., cond.-rec. AB 35  
 Van Alphen J., cond.-rec. AB 30  
 Van den Plas A., cond.-rec. AB 39  
 Van Gils J., premier commis 38  
 Vanham F., cond.-rec. AB 38

**HAINAUT**  
 Catherine S., ouvrier qualifié 31  
 Menart C., conducteur AB 31  
 Segers P., ouvrier qualifié 31  
 Barbarin E., chef de service de 1ère cl. 32  
 Bosquillon J., conducteur AB 34  
 Bouchez A., ouvrier qualifié 30  
 Daussaint R., 1er ouvrier qualifié 33  
 Denis A., ouvrier qualifié 17  
 De Vos M., chef piocheur 28  
 Hanappe F., chef V.T. 37  
 Manderlier M., receveur 32

**NAMUR-LUXEMBOURG**  
 Despontin F., rédacteur sélectionné 36  
 Wiame A., cond.-rec. AB 41

**LIEGE**  
 Grevesse E., brigadier 37  
 Hansoulle G., cond.-rec. AB 39  
 Tilkin P., 1er ouvrier d'élite 39  
 Jacobs V., 1er ouvrier d'élite 38  
 Romain A., 1er ouvrier qualifié 38

**BRABANT**  
 De Dobbeleer F., receveur 33  
 Doyen R., ouvrier qualifié 32  
 Godecharles V., ouvrier spécialisé 19  
 Loddewijckx A., ouvrier qualifié 38  
 Mareels A., receveur 30  
 Merckx F., cond.-rec. AB 33  
 Olbrechts I., inspecteur du Mouvement 42  
 Persoons A., ouvrier qualifié 39  
 Podoor A., cond.-rec. AB 38  
 Rombout E., chef de service de 2e cl. 37  
 Van Buggenhout F., ouvrier qualifié 39  
 Boeckx A., cond.-rec. AB 35  
 Bollaerts R., 1er ouvrier d'élite 40  
 Bruyninckx J., cond.-rec. AB 39  
 Crabbe V., cond.-rec. AB 38  
 De Bruyne A., cond.-rec. AB 38  
 Feyaerts M., 1er ouvrier qualifié 38  
 Fourmanoir F., 1er ouvrier qualifié 35  
 Gillis E., brigadier 39  
 Hannaert F., cond.-rec. AB 34  
 Harnie F., cond.-rec. AB 39  
 Malderie G., 1er ouvrier qualifié 35

Marchal M., cond.-rec. AB 36  
 Michiels A., cond.-rec. AB 38  
 Nijs J., brigadier 35  
 Peeters R., 1er ouvrier d'élite 38  
 Peeters J., 1er ouvrier d'élite 38  
 Previnaire L., 1er ouvrier qualifié 38  
 Rayez A., cond.-rec. AB 27  
 Reniers L., 1er ouvrier d'élite 37  
 Tondeur O., ouvrier qualifié 34  
 Uytbroeck L., cond.-rec. AB 36

Vanelven A., ouvrier qualifié 35  
 Van Geel A., conducteur d'auto 38  
 Van Vlaenderen A., ouvrier qualifié 38

**LIMBOURG**  
 Remans L., 1er ouvrier qualifié 39  
 Smolders A., 1er ouvrier d'élite 39

**FLANDRE OCCIDENTALE**  
 De Lille G., cond.-rec. AB 38  
 Steeman S., cond.-rec. AB 41  
 Willeput E., ouvrier semi-qualifié 29

## LES LONGUES CARRIERES



**L. Eben Liège**  
 du 17- 3-1941  
 au 30- 3-1980



**R. Naessens Flandre occidentale**  
 du 29- 7-1937  
 au 30- 3-1980



**E. Verdeyen Brabant**  
 du 8- 4-1942  
 au 31- 3-1980



**A. Vangeel Anvers**  
 du 8- 4-1938  
 au 31- 3-1980



**F. Rombouts Anvers**  
 du 4- 5-1942  
 au 18- 5-1980



**F. Treutens Brabant**  
 du 21- 2-1944  
 au 6- 4-1980



**M. Delplace Flandre occidentale**  
 du 22-11-1943  
 au 31- 3-1980



**E. Grevesse Liège**  
 du 10-11-1942  
 au 4- 5-1980



**A. Persoons Brabant**  
 du 12-12-1940  
 au 30- 4-1980



**G. Hansoulle Liège**  
 du 25- 4-1941  
 au 4- 5-1980



**L. Tilkin Liège**  
 du 8- 5-1941  
 au 11- 5-1980



**S. Steeman Flandre occidentale**  
 du 7- 5-1939  
 au 30- 4-1980



**A. Podoor Brabant**  
 du 9- 8-1937  
 au 1-10-1975



**A. Baetens Anvers**  
 du 18- 5-1942  
 au 18- 5-1980



**G. De Lille Flandre occidentale**  
 du 3- 3-1942  
 au 4- 5-1980



**A. Vanelven Brabant**  
 du 22- 3-1945  
 au 15- 6-1980

## NECROLOGIE

«Nos Vicinaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

### AGENTS EN SERVICE

**LIMBOURG**  
 Lambrechts P., ouvrier qualifié de 1ère cl. 60

**Mort accidentelle de F. Lambrechts, délégué principal au Service de Sécurité**  
 Le 12.4.1980, M. Florent Lambrechts, est décédé des suites

d'un accident de la circulation. M. Lambrechts se dévoua au Service général de la Sécurité, dont il était devenu membre en 1963 et délégué principal en 1977.

Nous présentons à son épouse et à sa famille nos condoléances particulièrement émues dans le pénible deuil qui les frappe.



### ALLOCATAIRES C.A.M.-C.R.A.-C.R.I. C.A.S.-C.C.T.

**ADMINISTRATION CENTRALE**  
 Goovaerts K., premier commis 62

**ANVERS**  
 Magnus F., receveur 84  
 Van Meer J., conducteur él. 77  
 Jacobs J., piocheur 92  
 Blockx A., 1er ouvrier qualifié 76

**FLANDRE ORIENTALE**  
 Debergh R., chef service important 77

**HAINAUT**  
 Adam M., contremaître 76  
 Cawet G., receveur AB 77  
 Lecum E., receveur 82  
 Evrard J., ouvrier d'élite 66  
 Ganty A., chef de service de 2e cl. 72  
 Lemiez L., contremaître de 1ère cl. 71  
 Dumont A., piocheur 70

**LIEGE**  
 Moreas J., ouvrier qualifié 61  
 Langenaeken A., conducteur él. 66  
 Mestrez E., ouvrier d'atelier 73

**BRABANT**  
 Delcon H., cond.-rec. AB 60  
 De Becker J., cond.-rec. AB 65  
 Kestens F., ouvrier d'élite 85  
 Buggenhout J., rédacteur 70  
 De Wolf H., cond.-rec. AB 68  
 De Smedt J., piocheur 81  
 Deryst C., chef receveur 88  
 Moonens E., brigadier 71  
 Lauwereyssens F., cond.-él.-rec. 65  
 Hayen A., cond.-rec. AB 58  
 Timmermans C., receveur 74

**LIMBOURG**  
 Droogmans J., ouvrier qualifié de 1ère cl. 77  
 Thoelen J., ouvrier d'élite 64

**FLANDRE OCCIDENTALE**  
 Gekiere M., piocheur 67  
 Vyncke A., cond.-rec. AB 77  
 Hollevoet M., ouvrier qualifié 88

# L'EXERCICE 1979 A LA S.N.C.V.

## RESUME DU RAPPORT PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Avant-propos

Si la hausse des produits pétroliers perdure, la S.N.C.V. devra être prête à assurer le transport de nombreux voyageurs supplémentaires.

Or, cette augmentation de voyageurs aurait des répercussions financières défavorables si elle devait s'accompagner nécessairement d'une augmentation correspondante du matériel roulant. Des mesures appropriées devront être prises pour éviter cet écueil.

La clientèle scolaire, qui représente quelque 28% de notre activité, utilise les transports en commun dans des limites d'heures bien déterminées, où elle s'ajoute à la clientèle constituée par la population active. A ces heures de pointe, le nombre de véhicules mis en service est actuellement double de celui qui est nécessaire pendant les heures creuses. Un accroissement — même important — des voyageurs pourrait être absorbé sans matériel supplémentaire pour autant que l'on modifie profondément les horaires des établissements scolaires, de manière à étendre la plage des heures de pointe.

A maintes reprises, les mesures propres à faciliter la circulation de nos autobus dans les villes ont été signalées, (bandes réservées, sens uniques, interdiction des stationnements et arrêts dans les rues étroites, ouvrages isolant les autobus du trafic général).

L'attention est attirée tout spécialement sur l'importance de la commande à distance des signaux lumineux, qui doit permettre aux véhicules des transports en commun d'obtenir la phase verte dès qu'ils se présentent devant les feux de signalisation.

Enfin, la conjoncture économique actuelle a provoqué une réduction drastique de l'intervention de l'Etat dans le déficit du budget d'exploitation de la Société Nationale. Elle devra dans ces conditions apporter des modifications sensibles à son exploitation, encore qu'elle craigne que les économies à en retirer ne soient insuffisantes.

### EXPLOITATION

#### Lignes ferrées

Au 31 décembre 1979, la longueur totale des lignes ferrées exploitées directement par la Société Nationale était de 200 km 004. Toutes les lignes sont à traction électrique et à écartement métrique; elles sont ouvertes exclusivement au trafic de voyageurs.

Répartition par groupe d'exploitation :

Flandre occidentale .....67 km 823  
Hainaut .....132 km 181

Tout le réseau .....200 km 004

Par rapport à l'exercice précédent, la longueur du réseau est inchangée.

### Services routiers

#### 1. Services publics d'autobus

Au 31 décembre 1979, 16.140 km de services publics d'autobus étaient exploités directement par la S.N.C.V.

Quant aux services publics d'autobus exploités à la même date par des loueurs, ils se développaient sur 9.256 km.

#### 2. Services spéciaux d'autobus

Le kilométrage au 31 décembre 1979 des services spéciaux d'autobus, c'est-à-dire des services d'autobus organisés à l'intention de catégories bien déterminées d'usagers, s'établit comme suit :

Exploitation en régie .....16.316 km  
Exploitation par fermiers .....128.019 km

Tous services réunis .....144.335 km

La diminution des services spéciaux en nombre et en longueur durant l'année 1979 est attribuable à la régression des services de transport pour ouvriers.

Par contre, il y a un léger accroissement à constater des transports pour écoliers, aussi bien des services de ramassage que des services vers les installations de bains.

#### Nombre de voyageurs transportés par mode de traction

Services électriques .....14.364.000  
Services par automotrices .....277.000  
Services d'autobus .....295.592.000

Tous services réunis .....310.233.000

#### Evolution du trafic voyageurs

En 1979, le nombre de voyageurs transportés a légèrement baissé par rapport à 1978 (-0,63%).

Contrairement à l'exercice précédent, nous enregistrons une légère diminution du nombre de voyageurs ordinaires (-2,4%). Par contre, le nombre d'abonnements scolaires et sociaux a quelque peu progressé (respectivement + 2,43% et + 4,73%). Le nombre d'abonnements ordinaires et MTB a marqué un recul de 4,39% par rapport à 1978.

### PERSONNEL

#### Effectif

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 1979, l'effectif du personnel a été porté de 7.916 agents à 8.202, soit une augmentation de 286 unités.

#### Dépenses pour rémunérations et charges sociales

Rémunérations .....3.353.739.204  
Charges sociales légales (O.N.S.S.) .....1.379.083.540  
Autres charges sociales légales .....130.990.281

Charges sociales extra-légales .....485.128.094  
Pensions complémentaires de retraite et de survie .....400.508.188  
Total .....5.749.449.307

#### Epreuves psychologiques et examens professionnels

En 1979, il a été procédé à l'organisation de :

- 3.485 examens psychologiques, pour 2.831 en 1978, 3.528 en 1977 et 1.909 en 1976 ;
- 1.531 examens professionnels pour le personnel salarié des services techniques, pour 1.298 en 1978, 1.420 en 1977 et 1.395 en 1976 ;
- 510 examens professionnels pour le personnel appointé.

### INSTALLATIONS FIXES

#### Voies

Indépendamment des travaux normaux d'entretien des voies, les modifications suivantes ont été apportées à nos installations par suite, notamment, d'appropriation du réseau aux nouvelles conditions d'exploitation :

renouvellement des voies, avec renforcement de profil, des sections suivantes :

Zeebrugge - Duinbergen .....3 km 300  
réseaux de Charleroi et du Centre (divers tronçons) .....7 km 870

De tels renouvellements sont en cours de réalisation sur les sections :

Klemskerke - Zeebrugge .....13 km 900  
Duinbergen - Knokke .....1 km 260  
renouvellement du tablier métallique d'un pont à Trazegnies ainsi que des voies d'accès .....0 km 335

D'autre part, dans le cadre du réseau de métro léger de Charleroi, les travaux de construction d'une double voie entre la gare Charleroi-Ouest et la Chaussée de Bruxelles sont achevés .....1 km 200

#### Bâtiments

Les travaux ci-après ont été achevés en 1979.

Administration centrale : Différents travaux d'embellissement dans les locaux ;  
Rumst : aménagement du dépôt et de la cour ;  
Rumst et Malines-Racing : placement de nouvelles portes métalliques ;  
Merksem : construction d'un parking pour véhicules du personnel ;



Centre d'usinage à commande CNC (Computer Numerical Controlled) pour forage et fraissage à Destelbergen.

Forges : aménagement de l'habitation et des bureaux ;  
 La Louvière : aménagement de la salle des gardes ;  
 Anderlues : agrandissement des installations sociales ;  
 Malonne : construction d'installations sociales, aménagement de la remise et du parking pour autobus ;  
 Ethe : aménagement du dépôt ;  
 Eupen : aménagement du garage pour autobus et des installations sociales, réfection de la cour et transformation des bureaux ;  
 Liège St-Gilles : aménagement de la cour ;  
 Bressoux : peinture de la remise ;  
 Tirlemont et Evere : placement de nouvelles portes métalliques ;  
 Tongres : construction d'un parking ;  
 Koersel : travaux d'aménagement divers et placement de nouvelles portes métalliques ;  
 Knokke : placement de nouvelles portes métalliques et construction, dans le dépôt, d'un entrepôt pour les matériaux de voie ;  
 Installation de réservoirs à gasoil dans divers dépôts.

D'autre part, la campagne de construction et de placement d'abris pour voyageurs, lancée à l'initiative du Ministère des Communications, a été poursuivie.

Dans le cadre de cette campagne, il a été placé, en 1979, 303 abris S.N.C.V. ce qui porte à 7.458 le total de ces abris installés sur notre réseau.

### Equipement électrique

#### Equipements aériens

Indépendamment des travaux normaux d'entretien, le renouvellement, avec renforcement de l'équipement aérien caténaire, a été achevé sur la section Middelkerke (De Greefplein) — Nieuport (Kattesas) : 10 km.

Sont d'autre part en cours d'exécution, les travaux de renouvellement des sections Blankenberge (Station) — Zeebrugge (Canal) : 5 km 200 et Heist (Ecluses) — Knokke (terminus) : 4 km 800.

Pour le réseau métro léger de Charleroi, l'équipement du tronçon Charleroi (Ouest) — Chaussée de Bruxelles a été réalisé : 1 km 200.

### MATERIEL ROULANT

#### Effectif au 31.12.1979

##### Transport par route

2.374 autobus  
 1 train routier  
 213 autres véhicules (camions, camionnettes, voitures à personnes, remorques, etc.).

##### Transport par rail

5 locomotives  
 9 autorails et tracteurs  
 174 voitures motrices électriques «voyageurs»  
 8 voitures motrices électriques «de service»  
 129 voitures remorques

### Prévisions pour l'année 1980

#### Transport par route

D'après les commandes actuellement en cours d'exécution, nous mettrons en service dans le courant de l'année 1980 :

- 3 autobus urbains Van Hool AU 138 (moteur Fiat de 126 ch.)
- 3 autobus urbains sur châssis Mol et carrossés par Jonckheere (moteur Cummins de 168 ch.)
- 125 autobus STANDARD Van Hool-A 120 (moteur Daf de 205 ch.)
- 11 autobus STANDARD sur châssis Mol et carrossés par Jonckheere (moteur Mercedes de 200 ch.)
- 3 autobus articulés Van Hool-AG 280 (moteur Man turbocompressé de 320 ch.)

#### Transport par rail

Les deux voitures articulées prototypes, commandées en 1977 et destinées, l'une, au réseau du Littoral, l'autre, au réseau de Charleroi, seront fournies dans le courant de l'année 1980.

### INFORMATIQUE

Le pointage analytique a été étendu aux agents salariés s'occupant des installations fixes (voies et travaux, lignes aériennes et sous-stations). Tous les agents salariés sont ainsi suivis en ce qui concerne les prestations et leur coût, ce qui permet de mener des études de fiabilité et de coût d'entretien de l'ensemble du matériel tant fixe que roulant.

Dans le domaine des études techniques et commerciales, l'informatique intervient de plus en plus largement dans la solution de problèmes complexes nécessitant l'utilisation d'un grand nombre de données. La technique conversationnelle entre l'utilisateur direct et l'ordinateur s'est donc encore amplifiée au cours de l'exercice écoulé.

### ACCIDENTS

#### Accidents du travail

Le total des accidents en service et sur le chemin du travail s'est élevé à 600 pour 547 en 1978, soit une augmentation de 9,7%.

En 1979, tout comme en 1978, aucun accident mortel n'a été enregistré.

#### Accidents tiers-rail

Alors que le nombre de kilomètres parcourus est en diminution de 12,5% (4.858.793 km contre 5.537.765 km en 1978), il a été enregistré 1.115 sinistres contre 1.108 en 1978.

Quatre cas mortels ont été enregistrés (contre 5 en 1977 et 5 en 1978).

#### Accidents tiers-route

Alors que le nombre de kilomètres parcourus est en augmentation de 1% (110.256.565 km contre 108.783.450 km en 1978), il a été enregistré 6.114 sinistres contre 5.507 en 1978, soit une augmentation de 11%.

# LE MILLENAIRE DE LA PRINCIPAUTE DE LIEGE

Voici quelques nouvelles du Millénaire, qui pourraient vous intéresser.

## CONCOURS ET EXPOSITION DE PHOTOS.

L'Office du Tourisme, en collaboration avec l'Echevinat des Affaires Culturelles et de la firme Agfa Gevaert, organise, à l'intention du grand public, un concours et une exposition de photographies.

Quatre thèmes ont été retenus : 1) historique et monuments de la Principauté de Liège ; 2) folklore dans la Principauté ; 3) nature et paysages dans la Principauté ; 4) reportages des festivités du Millénaire dans la Principauté.

Ceux qui désirent participer au concours devront rentrer les photos à l'Office du Tourisme, avenue Blonden, 33 - 4000 Liège, avant le 15 novembre 1980. Il y aura cinq prix par thème. Le grand prix attribué à la meilleure des quatre premières photos consistera en 5 week-ends pour deux personnes dans des «Bonnes Villes» choisies par le gagnant. Les meilleures photos seront exposées après le concours.

Les organisateurs n'ont oublié

personne ; des appareils seront prêtés aux élèves des classes qui en feront la demande afin de leur permettre de participer à ce concours.

## «PRESENCE D'ARTISTES DANS LA PRINCIPAUTE DE LIEGE».

L'Union Professionnelle des Artistes Peintres organisera une grande exposition en septembre 1980. Cette exposition intitulée «Présence d'Artistes dans la Principauté de Liège» réunira des peintures et des sculptures d'au moins trente «grands représentants» dans ces domaines artistiques. Elle se tiendra en l'Hôtel des Postes, rue Saint-Denis à Liège.

## LE CLUB «PROVINCE DE LIEGE».

Le Club «Province de Liège» offre à tous ses membres, des réductions ou des avantages divers pour l'entrée de châteaux, de musées, d'attractions touristiques, d'hôtels et de restaurants dans la Province de Liège, soit au total plus de cent possibilités différentes.

## DECOUVRIR LIEGE EN AVION.

La S.P.R.L. «Wallonair», dont les

activités consistent dans la location d'avions, d'avions-taxis et l'enseignement du pilotage, propose une nouvelle formule de découverte de la Ville de Liège.

Des circuits aériens ont lieu tous les samedis et dimanches, dès 10 h, au départ de l'aérodrome de Liège-Bierset. Le prix est fixé à 1.500 F par avion qui peut accepter 3 passagers. On peut donc ainsi effectuer un vol d'une trentaine de minutes pour 500 F par personne. Ajoutons que ces circuits sont commentés par un pilote multilingue.

Réservation à l'Office du Tourisme de la Ville de Liège, en Féronstrée, 92 - 4000 Liège. Tél. (041) 32.24.56 ou 32.35.78, uniquement pour vente des billets.

\*

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS concernant les manifestations et les activités du Millénaire de la Principauté de Liège, on peut s'adresser à l'A.S.B.L. «Millénaire de la Principauté de Liège», place Notger, 2 - 4000 Liège. Tél. (041) 23.18.43 - 44 - 45.

## ACTES DE PROBITÉ

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

\*

### ANVERS

**Anvers :** Marnef A. (porte-monnaie + 600 F), Martens D. (porte-monnaie + 800 F), Deconinck F. (porte-monnaie + 500.000 liras).

**Tremelo :** Van Dyck L. (portefeuille + 120 F + carte d'identité).

**Turnhout :** Gijs A. (porte-monnaie + 3.100 F + 3.000 pesetas), Van Wuytswinkel M. (porte-monnaie + 1.560 F), Boonen M. (porte-monnaie + 650 F).

### FLANDRE ORIENTALE

**Destelbergen :** Noppe J. (1.300 F), Tollenaere J. (500 F).

**Gand St-Pierre :** Slock N. (396 F + 4.100 liras + 5 dinars).

**Hamme :** Goossens P. (1.840 F), Schevernels F. (4.000 F), Otte G. (14.961 F).

**Hofstade :** Van Eetvelde F. (1.420 F).

**St-Nicolas :** Van Damme C. (631 F), Lyssens E. (2.320 F).

### HAINAUT

**Anderlues :** Denardi (sacoche + 1.000 F), Codden (portefeuille + 300 F), Cordier (portefeuille + 100 F), Peltier (sac + 1.643 F), Codden (portefeuille + 50 F), Bonny (sac de dame + 150 F + objets divers), Desorbaix (sacoche + 415 F), Rems (sac de dame + 2.500 F + objets divers).

**Charleroi :** Joary (portefeuille + 1.482 F) + (sac + portefeuille + 722 F).

**Châtelet :** Kovacs L. (porte-monnaie + 1.530 F).

### NAMUR-LUXEMBOURG

**Andenne :** Renard L. (sac + 560 F).

**Forville :** Onkelinx M. (sacoche + 3.500 F + documents).

**Namur :** Mathijs J. (portefeuille + 2.000 F), Burnay C. (sac + 5.000 F en monnaie étrangère).

**Ohey :** Leclercq J. (portefeuille + 2.920 F).

### LIEGE

**Eupen :** Pluymen (543 F), Hunger (672 F).

**Liège St-Gilles :** Renard (800 F).

**Omali :** Pumpuras (130.657 F + 3 livres), Swaans (30.538 F), Lenaerts (4.524 F + 20 livres sterling).

### BRABANT

**Haacht :** Aerts E. (portefeuille + 7.790 F).

**Tielt :** Omloop B. (porte-monnaie + 1.155 F + documents).

### LIMBOURG

**Genk :** Timmermans P. (sacoche + livret d'épargne).

**Lanaken :** Matthijs J. (13 chèques + montre de dame), Hilven J. (portefeuille + 2.000 F).

**Maaseik :** Jonck M. (portefeuille + 580 F), Gijbels B. (portefeuille + 1.005 F), Henssens P. (portefeuille + 257 F), Coenen T. (sacoche + 3.300 F), Eelen H. (portefeuille + 1.400 F).

**St-Trond :** Tournel G. (porte-monnaie + 270 F), Breels R. (portefeuille + 1.500 F), Lindebrings B. (collier en or), Appeltans J. (portefeuille + 2.770 F), Mewis W. (1.250 F).

**Tessenderlo :** Wouters L. (portefeuille + 200 F + abonnement), Siongers L. (2 porte-monnaie + 485 F), Goignard J. (porte-monnaie + 516 F), Volders G. (sacoche + 4.000 F + chèques).

### FLANDRE OCCIDENTALE

**Assebroek :** Watteny J. (portefeuille + 523 F), Van Severen E. (portefeuille + 409 F), Verbeke P. (sacoche + 1.540 F), Hongenaert A. (porte-monnaie + 4.000 F), Degroote P. (portefeuille + 2.000 F).

**Knokke :** Debaets J. (portefeuille + 1.500 F), Declercq J. (porte-monnaie + 4.800 F), Janssens R. (portefeuille + 650 F), Meire J. (portefeuille + 1.040 F), Meesschaert R. (portefeuille + 575 F), Vermeersch F. (portefeuille + 13.114 F).

**Ostende :** Vandaele G. (portefeuille + 2.012 F + 14 LP + transistor), Janssens R. (sac + 2.400 F + chèques), Meire J. (portefeuille + 1.040 F), Backers E. (portefeuille + 5.000 F).

## Groupe d'Anvers

### M. A. BOGAERTS, ① rédacteur

M. Alfons Bogaerts entre le 18.4.1942 à la S.N.C.V. en tant que piocheur au dépôt de Merksem. Nommé commis auxiliaire le 1.1.1946 au siège du Groupe, il y fut promu commis de 2e classe le 1.1.1948 et commis de 1ère classe le 1.1.1955. A partir du 1.12.1958, il fut affecté au bureau de dessin de l'atelier de Merksem.

Ponctuel et appliqué, il accomplit avec zèle les tâches qui lui furent confiées.

Puise-t-il vivre de nombreuses heureuses années en parfaite santé.

### M. J. PEETERS, ② premier contrôleur

Engagé comme receveur au dépôt d'Anvers-Zurenborg, M. Jozef Peeters fut nommé chef receveur le 1.7.1959 et contrôleur le 1.1.1961. Après un bref passage à Malines, il fut muté au siège du Groupe, où il fut promu 1er contrôleur et affecté à l'école de conduite le 1.7.1973.

Tous nos vœux pour de longues années de bonheur et de santé l'accompagnent.

### M. L. HERRIJGERS, ③ chef de l'école de conduite

M. Léopold Herrijgers fut embauché en qualité de receveur au dépôt de Merksem le 29.10.1945. Il fut nommé successivement contrôleur le 1.10.1962, 1er contrôleur le 1.1.1975 et chef de l'école de conduite le 1.4.1976.

Au cours de sa carrière, il fit toujours preuve d'un grand dévouement et d'une haute conscience professionnelle.

Puisse la retraite lui réserver très longtemps bonheur, santé et quiétude.

## Groupe de Liège

### M. J. LEBRUN, ④ inspecteur principal adjoint

M. Joseph Lebrun est entré en service à l'atelier de Liège St-Gilles le 11 juillet 1938, où il s'occupa de l'entretien du matériel roulant.

Affecté au Service administratif du Groupe, à partir du 1er fé-

vrier 1946, il y remplit entre autres les fonctions de chef de sécurité; il devint chef du Service administratif le 1er août 1948.

Il fut nommé successivement ingénieur technicien le 1.1.1947, chef de service de 1ère classe le 1.1.1956 et inspecteur technique le 1.1.1958.

Au 1er mars 1973, il fut chargé de la gestion des ateliers d'Andenne et de Liège St-Gilles et fut promu inspecteur principal adjoint.

Au terme d'une belle carrière, au cours de laquelle il fit preuve de grandes capacités professionnelles, M. Lebrun a bien mérité une longue et heureuse retraite, ce que nous lui souhaitons de tout cœur.

### M. H. CORNELIS, ⑤ chef de service de 1ère classe

Entré en service en qualité de percepteur au dépôt de Liège St-Gilles, M. Hubert Cornélis fut rapidement attaché au Service du Mouvement du Groupe.

Il y resta toute sa carrière et y gravit tous les échelons de la hiérarchie, grâce à sa compétence et à son dévouement.

Nommé commis auxiliaire le 1.1.1943, il fut promu chef de station de 2e classe le 1.1.1945, contrôleur le 1.1.1947, commis de 1ère classe le 1.1.1955, commis principal le 1.1.1958, chef de service de 2e classe le 1.1.1961 et, enfin, chef de service de 1ère classe le 1.1.1965.

M. Cornélis laisse le souvenir d'un homme serviable ayant de bons rapports avec tous ceux qui l'approchaient. Nous lui souhaitons encore de nombreuses et longues années de bonne santé et de bonheur.

### M. A. DETILLOUX, chef de mouvement de 1ère classe

Commençant sa carrière comme menuisier au dépôt de Liège St-Gilles, le 1er février 1939, M. Armand Detilloux fut nommé brigadier le 1.9.1942 et contre-maître le 1.1.1948.

Il passa ensuite au Service du Mouvement pour exercer la fonction de chef de dépôt de 1ère classe à Bressoux, à partir du 1.5.1951. Il y fut nommé chef de mouvement de 1ère classe le 1.1.1957. Il termina sa carrière au bureau administratif du Mouvement à Liège.

Nous formons des vœux pour qu'il puisse jouir longtemps et pleinement des loisirs de la retraite, après plus de 40 ans de bons et loyaux services.

## Groupe du Brabant

### M. I. OLBRECHTS, ⑥ inspecteur du mouvement

Dès son entrée en service le 17.3.1938, M. Isidore Olbrechts fut affecté au service du Mouvement du dépôt de Cureghem, où il se familiarisa avec les problèmes de roulement.

Nommé chef de dépôt de 1ère classe le 1.1.1947, il y fut promu chef de mouvement de 1ère classe le 1.1.1950 et chef de service le 1.1.1955.

Nommé chef de service de 1ère classe en 1972, il dirigea le service du Mouvement du Groupe du Brabant. Son expérience et son ardeur au travail lui valurent une promotion d'inspecteur du mouvement le 1er janvier 1976.

A l'occasion de son départ, ses chefs et ses collègues le fêtèrent et lui présentèrent leurs vœux de longue et heureuse retraite, auxquels nous nous associons bien volontiers.

### M. E. ROMBOUT, ⑦ chef de service de 2e classe

C'est à l'atelier de Cureghem que M. Edgard Rombout commença sa carrière vicinale le 22.6.1943. En raison des transports intensifs de personnes et de marchandises auxquels la Société dut faire face pendant la guerre, il fut rapidement muté au service du Mouvement.

Devenu chef de dépôt de 1ère classe à Overijse le 1.10.1949, il fut attaché en 1955 au Service du Mouvement du Groupe à Bruxelles et promu chef de service de 2e classe le 1.1.1960.

M. Rombout se fit apprécier dans ses diverses fonctions par ses contacts humains très chaleureux. Qu'il reçoive nos souhaits pour une longue et agréable retraite.

## Groupe de Limbourg

### M. J. KELLEN, chef de mouvement de 2e classe

M. Julien Kellen entra à la Société comme receveur le 1.2.1941. Nommé contrôleur le 1.1.1947, il fut chargé de l'instruction du personnel le 1.1.1957 et promu chef de mouvement de 2e classe le 1.1.1964. Il devint chef des contrôleurs à partir de 1977.

Qu'il jouisse encore longtemps, en bonne santé, d'une retraite heureuse bien méritée.



## SOMMAIRE N° 207 JUILLET - AOÛT 1980

Remise de distinctions honorifiques	
Groupe du Brabant	2
Groupe de la Flandre orientale	2
150 ans de Transport en commun	4
Tournoi de football entre équipes vicinales du Limbourg	4
Danger, c'est la rentrée des classes	5
Championnat cycliste vicinal d'Anvers	5
Concours de sécurité	5
La nouvelle voiture articulée SNCV	6
Métro léger à Charleroi	6
Page familiale	8
Personalia	10
L'exercice 1979 à la SNCV	12
Le millénaire de la Principauté de Liège	14
Actes de probité	14
9 retraites bien méritées	15

*Photo de couverture :*

*Travaux à St.-Nicolas-Waes — Vue générale de l'atelier.*

*Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.*

*Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.*

*Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.*

*Editeur responsable : L. Vanderfaeillie, rue de la Science 14 -  
1040 Bruxelles.*



*Membre de l'association belge de la presse  
d'entreprise - A.S.B.L.*